

Arrondissement
de BEZIERS

MAIRIE D'AGDE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
ARRÊTÉS DU MAIRE
DE LA COMMUNE D'AGDE

OBJET :

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

A

MME VÉRONIQUE BONNET
DIRECTRICE DES FINANCES

Direction des Démarches Citoyennes et
Commande Publique
EW/CM/CR

ARRÊTÉ
N° A AP_2024_0049

LE Maire de la Ville d'AGDE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-17, L.2122-19 et L. 2122-20,

VU l'arrêté municipal n°A AP_2022_0006 du 07 février 2022, portant délégation de fonction et de signature à M. Sébastien FREY, Adjoint au Maire délégué au développement durable du territoire, urbanisme et environnement,

Considérant qu'il convient de prendre un arrêté de délégation de signature, pour Mme Véronique BONNET, nouvelle directrice des Finances,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Mme Véronique BONNET, directrice des Finances, a délégation de signature, dans sa direction :

- pour les ordres de tirage ou de remboursements sur les contrats de ligne de trésorerie et de revolving,
- pour la certification de conformité et de l'exactitude des pièces justificatives, produites à l'appui des mandats de paiement,
- pour tous les bons de commande de fonctionnement et d'investissement inférieurs à 1 000 € TTC, dans les domaines relevant de ses attributions.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation de signature est donnée à M. Yannick HIVIN, D.G.S..

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Préfet.

Le Directeur Général des Services et le Receveur Municipal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui est notifié à l'intéressé et transcrit au registre des arrêtés de Monsieur le Maire.

Fait à Agde,

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint

Sébastien FREY

Signé électroniquement par : Sébastien FREY
Date de signature : 03/04/2024
Qualité : Adjoint au Maire délégué au Développement durable du territoire, à l'Urbanisme et à l'Environnement

Transmis en Préfecture le : 03/04/2024
Notifié le : 08/04/2024
Affiché le : 08/04/2024
Publié le :

